

rieur de la ville. La question, débattue par le gouvernement militaire, l'Etat et le Conseil communal, fut constamment remise. Pierre Hastert, qui défendait toujours le point de vue que la ville avait le *droit* de fixer le lieu de la tenue des foires, s'empara de nouveau de la question après le départ de la garnison. Dans une proposition élaborée le 2. 10. 1867 avec la collaboration des conseillers W. WAHL et Alph. FUNCK, il invoquait les nouvelles raisons militent en faveur de la translation : relèvement de la prospérité matérielle compromise par le départ de la garnison ; installation de la conduite d'eau ; acquisition de nouveaux emplacements à usage public. Mais le gouvernement persista dans son opposition à la translation. Dans la séance du Conseil Communal du 2. 12. 1871 le bourgmestre J. MERSCH-WITTENAUER opina dans le sens du gouvernement et expliqua les avantages que l'emplacement du Glacis continuait à présenter pour les foires. Le 21. 2. 1872 il fut une dernière fois question du même sujet, qui fut définitivement classé. (56)

Hastert fit aussi partie du premier conseil d'administration de la Société de natation (« Schwemm ») qui, fondée le 16. 8. 1867, se rendit acquéreur de l'Ecole de natation que l'administration militaire de la forteresse avait installée devant le barrage du moulin Hastert. (57)

Pendant des centaines d'années la « Biessermillen » a été activée par l'eau d'un bief dont le tracé primitif resta vraisemblablement immuable.

En 1859, à la suite de la construction du viaduc, le canal fut reculé à l'endroit qu'il occupe encore de nos jours. A ce moment le moulin à farine avait cinq tournants et occupait un maître-meunier et cinq aides ; dans le moulin à tan travaillaient quatre ouvriers.

En 1872 Hastert fit faire divers changements. Après avoir obtenu le 9. 2. 1872 l'autorisation demandée, il plaça dans son moulin une machine à vapeur de 6 CV (marque R. Wolf de Magdebourg). (58) Pour arrondir sa propriété du côté de l'ancienne grande écluse de la forteresse, il s'était rendu adjudicateur, le 2 janvier de la même année et moyennant 2.825 francs, de l'ancienne chapelle de la Maison des orphelins, construite en 1730, donc un an après l'édification de la grande écluse par De BEAUFFE. La vente fut approuvée par arrêté r. gr.-d. du 29. 6. 1872. Délabrée depuis la terrible explosion de la poudrière de « Verlorenkost », transformée en hangar des pompes à incendie, la mesure fut démolie peu après son acquisition par Hastert. (59)

Pierre Hastert décéda le 3. 4. 1888 et non pas 1887 comme l'indique sa tombe au cimetière du Fetschenhof.

Le 26. 3. 1858 il avait épousé Marie-Elisabeth SPECHT (1827-1900) qui lui donna trois enfants : PIERRE VI et les jumeaux THEODORE et MARIE. Après le décès de Lise Hastert-Specht, les trois enfants eurent la surprise de trouver dans le baldaquin du lit de leur mère, et à leur intention, trois sachets garnis de pièces d'or et portant l'inscription « pour le deuil ».